BP Boucher

CORRIGÉ NON OFFICIEL

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle. Elle peut contenir des erreurs et ne remplace ni le corrigé ni le barème officiels de l'examen.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://bpboucher.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

BP Boucher

Expression française et ouverture sur le monde

Session 2007 • Code sujet : **Non indiqué** • Durée : **Non indiquée**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Jules Ferry et l’égalité en matière d’éducation** (4 questions) — **Page 3**
2. **Le droit à l’éducation dans deux textes** (2 questions) — **Page 5**
3. **Les inégalités mondiales d’alphabétisation** (1 question) — **Page 6**
4. **La non-scolarisation des enfants d’âge scolaire primaire** (4 questions) — **Page 7**
5. **La situation de l’éducation dans le monde** (1 question) — **Page 10**
6. **Éducation, développement et épidémie du sida en Afrique** (2 questions) — **Page 11**
7. **Les freins et les facteurs de réussite de la scolarisation en Égypte** (2 questions) — **Page 12**
8. **Une campagne en faveur du droit à l’éducation** (2 questions) — **Page 13**
9. **Développement organisé sur le droit à l’éducation pour tous** (1 question) — **Page 14**
10. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 15**

Sujet officiel (PDF) : https://bpboucher.fr/assets/annales/bp-boucher/U40 - Expression et connaissance du monde/2007/BP Boucher - U40 - Expression et connaissance du monde - Session 2007 - 6-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Jules Ferry et l’égalité en matière d’éducation

Le document 1 est un discours de Jules Ferry consacré à l’égalité en matière d’éducation. Les questions portent sur sa thèse, ses arguments et les procédés oratoires qui impliquent son auditoire.

Document 1

Question 1. Quel thème Jules Ferry aborde-t-il dans son discours ?

Jules Ferry aborde l’égalité en matière d’éducation. Son discours porte donc sur le droit de chacun à recevoir une instruction, et sur la nécessité de ne pas réserver l’éducation à une partie de la population. Le thème central est l’égalité d’accès à l’éducation, sans préjuger ici des arguments qu’il développera ensuite pour la défendre.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Le thème est l’égalité en matière d’éducation et l’accès de tous à l’instruction.

Question 2. Quelle thèse Jules Ferry défend-il ?

Jules Ferry défend l’idée que l’égalité d’éducation n’est pas une utopie. Elle est, selon lui, un principe réalisable : il faut la faire entrer dans le droit et la concrétiser dans la réalité. Sa thèse affirme ainsi que l’égalité scolaire doit devenir à la fois un principe reconnu et une situation effectivement mise en œuvre.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> L’égalité d’éducation est réalisable et doit être inscrite dans le droit puis concrétisée dans les faits.

Question 3. Identifiez et reformulez deux arguments que Jules Ferry développe pour justifier sa thèse.

Deux arguments justifient sa thèse. D’abord, l’inégalité d’éducation fait obstacle à l’égalité des droits, elle-même nécessaire à la démocratie. Ensuite, elle place les personnes peu instruites dans une situation de dépendance face à celles qui commandent. Ferry ajoute que les différences d’éducation contribuent aussi à maintenir des distinctions entre les classes sociales.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> L’inégalité d’éducation compromet l’égalité des droits et entretient la subordination ainsi que les distinctions de classes.

Question 4. Citez deux procédés oratoires qui montrent que Jules Ferry implique son auditoire dans son discours.

Ferry cherche à associer directement son auditoire à son raisonnement. Il utilise d’abord le pronom personnel « vous » et des questions pour interpeller ses auditeurs. Il emploie aussi la première personne du pluriel et l’impératif présent : ces formes donnent l’impression d’une réflexion partagée et invitent le public à suivre sa

FormaV - document d'entraînement non officiel

démonstration.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Il interpelle son auditoire par « vous » et des questions, puis l’associe par le « nous » et l’impératif.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2. Le droit à l’éducation dans deux textes

Les documents 1 et 2 traitent du droit à l’éducation. Il faut rapprocher leurs idées et justifier le choix d’une phrase du document 2 qui reprend une idée développée par Jules Ferry.

Documents 1 et 2

Question 5. Quel est le point commun entre ces deux textes ?

Le document 1 présente le discours de Jules Ferry sur l’égalité en matière d’éducation. Le document 2 affirme lui aussi le droit de chacun à l’éducation. Leur point commun est donc la défense de l’accès à l’éducation comme un droit pour tous, et non comme un privilège réservé à certaines personnes.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les deux textes défendent le droit à l’éducation pour tous.

Question 6. Relevez une phrase du document 2 qui reprend en partie une des idées développées par Jules Ferry, puis expliquez votre choix.

> « Toute personne a droit à l’éducation. »

Cette phrase reprend le vœu de Jules Ferry : faire de l’égalité d’éducation un principe inscrit dans le droit et concrètement appliqué. On peut aussi relever la phrase du document 2 qui associe l’éducation au respect des droits de l’homme et des libertés fondamentales, car Ferry défend l’idée que l’éducation favorise l’égalité des droits.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> « Toute personne a droit à l’éducation » : cette phrase reprend le vœu de Jules Ferry de rendre l’éducation accessible à tous.

3. Les inégalités mondiales d’alphabétisation

Le document 3 est un graphique présentant des taux d’alphabétisation selon les régions du monde et le sexe. Il permet d’observer les écarts entre régions et entre hommes et femmes.

Document 3

Question 7. Quels constats pouvez-vous faire à partir de l’observation du graphique ?

Le graphique met en évidence des écarts selon le sexe et la région. À l’échelle mondiale, le taux d’alphabétisation est de 87 % chez les hommes contre 77 % chez les femmes. Les taux varient fortement d’une région à l’autre, de 59 % en Asie du Sud et du Pacifique à 99 % en Amérique du Nord et en Europe occidentale. L’écart entre les sexes est particulièrement marqué dans les régions où l’alphabétisation est la plus faible.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> L’alphabétisation est plus faible chez les femmes et dans les régions défavorisées, avec des écarts particulièrement importants entre les sexes dans ces régions.

FormaV - document d'entraînement non officiel

4. La non-scolarisation des enfants d’âge scolaire primaire

Le document 4 présente des proportions régionales et mondiale d’enfants d’âge scolaire primaire non scolarisés ainsi que des données de répartition par sexe. Les tâches demandent de calculer et représenter les proportions, puis de comparer les résultats aux données d’alphabétisation du document 3.

Document 4

Question 8. Calculez la proportion d’enfants d’âge scolaire primaire non scolarisés à l’échelle de chaque pays ou territoire et à l’échelle mondiale.

La proportion se calcule en rapportant le nombre d’enfants non scolarisés au nombre total d’enfants d’âge scolaire primaire, puis en multipliant par 100. Les proportions à reporter pour chaque région et pour le monde sont les suivantes :

Région	Enfants non scolarisés
Europe centrale et orientale	11,6 %
États arabes	18,6 %
Afrique subsaharienne	41,7 %
Asie du Sud et de l’Ouest	25,9 %
Asie de l’Est et Pacifique	5,6 %
Amérique latine et Caraïbes	5,6 %
Amérique du Nord, Europe occidentale	3,6 %
Monde	3,6 %

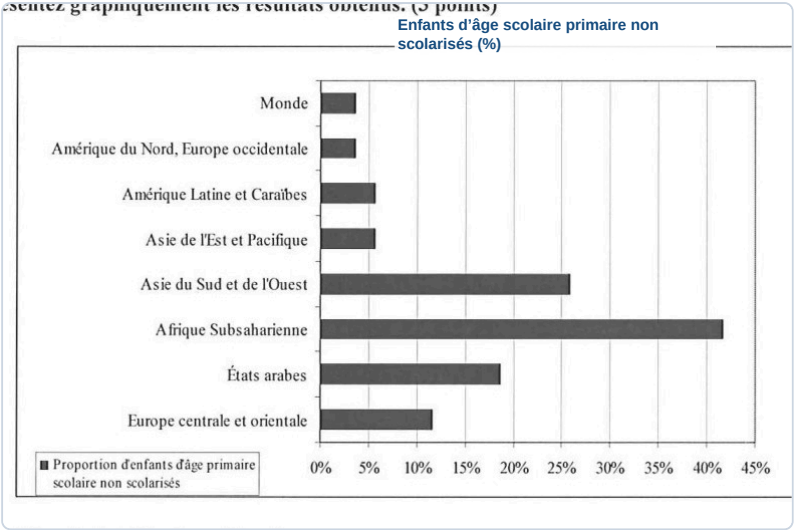
✓ RÉPONSE À RETENIR

Les proportions régionales vont de 3,6 % à 41,7 % ; la proportion mondiale est de 3,6 %.

Question 9. Représentez graphiquement les résultats obtenus.

Le graphique utilise des barres horizontales, une barre par région et une pour le monde. L’axe gradué va de 0 à 45 %, avec des intervalles de 5 %. La longueur de chaque barre représente la proportion indiquée dans le tableau. Le titre, la légende et l’unité en pourcentage sont nécessaires pour rendre la représentation lisible et correctement interprétable.

Graphique complété : enfants non scolarisés



✓ RÉPONSE À RETENIR

Barres horizontales de 0 à 45 %, représentant les huit proportions du tableau.

Documents 3 et 4

Question 10. Comparez votre représentation graphique à celle du document 3. Que remarquez-vous ?

La comparaison révèle une relation générale entre les deux indicateurs : les régions où la proportion d'enfants non scolarisés est la plus élevée sont aussi celles où le taux d'alphabétisation des adultes est le plus faible. C'est notamment le cas de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud et de l'Ouest. L'Europe centrale et orientale fait exception à cette correspondance.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La forte non-scolarisation accompagne généralement une faible alphabétisation, sauf en Europe centrale et orientale.

Document 4

Question 11. Quelle information peut-on dégager de l'analyse de la répartition par sexe des enfants d'âge scolaire primaire non scolarisés ?

La répartition par sexe montre une inégalité d'accès à l'école au détriment des filles : elles sont beaucoup plus nombreuses que les garçons parmi les enfants d'âge scolaire primaire non scolarisés. Cette différence est particulièrement marquée dans les régions où la proportion totale d'enfants non scolarisés est la plus élevée. La non-scolarisation touche donc davantage les filles dans les régions les plus concernées.

FormaV - document d'entraînement non officiel

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les filles sont bien plus nombreuses que les garçons à ne pas être scolarisées, surtout dans les régions les plus touchées.

FormaV - document d'entraînement non officiel

5. La situation de l’éducation dans le monde

Les documents 3 et 4 apportent des données sur l’alphabétisation et la scolarisation à l’échelle mondiale. Il faut s’appuyer sur ces informations pour décrire les disparités entre régions.

Documents 3 et 4

Question 12. En vous appuyant sur les informations apportées par ces deux documents, décrivez en quelques lignes la situation de l’éducation dans le monde.

Les documents montrent de fortes inégalités d’accès à l’éducation selon les régions. L’alphabétisation atteint 99 % en Amérique du Nord et en Europe occidentale, contre 59 % en Asie du Sud et du Pacifique. À l’échelle mondiale, elle est aussi plus élevée chez les hommes que chez les femmes (87 % contre 77 %). La non-scolarisation des enfants est particulièrement importante en Afrique subsaharienne (41,7 %) et en Asie du Sud et de l’Ouest (25,9 %), contrairement à l’Amérique du Nord et à l’Europe occidentale (3,6 %). Ces écarts freinent le développement, avec des contrastes marqués au sein même des régions moins favorisées.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> L’accès à l’éducation reste très inégal : alphabétisation et scolarisation sont meilleures dans les régions riches, tandis que les régions défavorisées et les filles sont davantage pénalisées.

6. Éducation, développement et épidémie du sida en Afrique

Le document 5 traite du rôle de l'éducation dans le développement de l'Afrique et des obstacles à la scolarisation liés à l'épidémie du sida. Les questions portent sur les effets de l'éducation et sur les conséquences de l'épidémie pour les élèves, leurs parents et les enseignants.

Document 5

Question 13. Les experts pensent que « c'est grâce à l'éducation que l'Afrique parviendra à sortir de la misère ». Comment pouvez-vous expliquer cette prise de position ?

L'éducation forme les personnes et leur apporte les qualifications nécessaires au développement économique. Elle contribue aussi à l'autonomie et à la responsabilité des filles. Enfin, en améliorant les connaissances en matière de santé et d'hygiène, elle aide les populations à mieux se protéger. En développant les compétences et l'autonomie, tout en favorisant la santé, l'éducation peut donc contribuer à sortir l'Afrique de la misère.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'éducation favorise le développement économique, l'autonomie des filles et une meilleure santé.

Question 14. Pourquoi et comment l'épidémie du sida rend-elle plus difficile la scolarisation de tous les enfants africains d'âge primaire ?

L'épidémie du sida décime les enseignants et les parents des élèves. La disparition d'enseignants fragilise l'encadrement scolaire et complique l'accès à l'école. La perte des parents a également des conséquences directes sur les enfants : selon le document, elle peut les contraindre à quitter l'école prématurément. Le sida compromet donc la scolarisation en touchant à la fois les personnes qui enseignent et les familles dont les enfants doivent pouvoir poursuivre leur scolarité.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le sida décime enseignants et parents, ce qui fragilise la scolarisation et peut entraîner le départ précoce des enfants.

FormaV - document d'entraînement non officiel

7. Les freins et les facteurs de réussite de la scolarisation en Égypte

Le document 6 est un témoignage portant sur la scolarisation des enfants en Égypte. Il permet d'examiner les freins économiques et culturels, puis les évolutions et initiatives ayant favorisé la scolarisation.

Document 6

Question 15. D'après ce témoignage, quels peuvent être les freins à la scolarisation des enfants dans des pays comme l'Égypte ?

Le témoignage met en évidence deux types de freins à la scolarisation :

- **Économique :** les enfants représentent une main-d'œuvre agricole importante. Leur travail peut être privilégié au détriment de l'école.
- **Culturel :** certaines mentalités, parfois liées à la religion, s'opposent à la scolarisation, surtout pour les filles.

Ces obstacles limitent l'accès à l'instruction et touchent particulièrement les filles.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Le travail agricole des enfants et certaines normes culturelles, parfois liées à la religion, freinent leur scolarisation, surtout celle des filles.

Question 16. Quels facteurs peuvent expliquer le succès de l'expérience égyptienne ?

La réussite de l'expérience égyptienne s'explique par l'évolution des mentalités : les habitants constatent l'utilité de l'instruction dans la vie quotidienne des villages. Elle tient aussi à une politique volontariste : le gouvernement égyptien et les organisations internationales, notamment l'UNICEF, ont multiplié les initiatives, comme la construction d'écoles. Le soutien des ONG a renforcé cette action en faveur de la scolarisation.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Évolution des mentalités, construction d'écoles et initiatives du gouvernement, de l'UNICEF et des ONG.

8. Une campagne en faveur du droit à l’éducation

Le document 7 est une affiche de l’association Agir, composée d’un texte et d’un dessin. Il faut dégager les thèmes de la campagne et en préciser l’objectif.

Document 7

Question 17. En vous appuyant sur le texte et le dessin de cette affiche, dégagez le ou les thèmes de la campagne menée par l’association Agir.

Le thème général de la campagne est le droit à l’éducation. Le slogan et le dessin mettent aussi l’accent sur l’éducation des filles, en rappelant qu’elles doivent pouvoir accéder à l’instruction comme les garçons. L’affiche associe donc le principe d’une éducation pour tous à la lutte contre les inégalités entre filles et garçons dans l’accès à l’école.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La campagne défend le droit à l’éducation pour tous et souligne l’importance de scolariser les filles.

Question 18. Quel est l’objectif de cette campagne ?

La campagne vise à mobiliser l’opinion des pays développés autour du droit à l’éducation pour tous. Elle cherche à faire connaître cette question et à encourager le public à soutenir l’action de l’association Agir.

L’envoi de cartes postales est proposé comme moyen de relayer ce soutien et de promouvoir la scolarisation de tous les enfants.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Mobiliser l’opinion des pays développés et promouvoir le droit à l’éducation pour tous, notamment par l’envoi de cartes postales.

FormaV - document d'entraînement non officiel

9. Développement organisé sur le droit à l’éducation pour tous

La production écrite demande un développement organisé d’une trentaine de lignes sur la nécessité du droit à l’éducation pour tous. Il faut évoquer les difficultés d’application dans le monde, les inégalités créées et les mesures prises pour y remédier, en illustrant le propos d’exemples.

Compétences d’écriture

Question Développement organisé. Sous la forme d’un développement organisé d’une trentaine de lignes, montrez la nécessité du droit à l’éducation pour tous. Évoquez également les difficultés que rencontre son application dans le monde, les inégalités qu’elles créent et les mesures prises pour y remédier. Illustrez votre propos d’exemples.

L’éducation, un droit essentiel. L’éducation doit être accessible à tous, car elle aide chacun à connaître ses droits, à devenir autonome et à participer à la vie démocratique. Elle permet aussi d’acquérir une qualification, d’améliorer la santé et de contribuer au développement d’un pays.

Des obstacles et des inégalités. Pourtant, la pauvreté, le travail des enfants, l’éloignement des écoles et certaines traditions freinent la scolarisation. Les filles sont particulièrement touchées. Dans les régions du monde où l’alphabétisation est faible, le nombre d’enfants non scolarisés est souvent élevé : il atteint 41,7 % en Afrique subsaharienne. Le sida aggrave la situation en faisant disparaître des enseignants et des parents, parfois contraignant les enfants à quitter l’école.

Agir pour l’accès de tous. Les États et les associations, comme l’UNICEF, peuvent construire des écoles, soutenir les familles et encourager la scolarisation des filles. L’expérience égyptienne montre que ces initiatives, avec l’évolution des mentalités, peuvent faire progresser l’éducation. Garantir ce droit est indispensable pour réduire la pauvreté et bâtir une société plus égalitaire.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Garantir l’éducation à tous favorise l’autonomie et le développement. Lutter contre la pauvreté, les inégalités entre les sexes et le manque d’écoles est essentiel pour rendre ce droit effectif.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2007)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve d'expression française et d'ouverture sur le monde des BP tertiaires, session Printemps 2007, Métropole - Réunion, a pour sujet « Droit à l'éducation ». Le code officiel, la durée et le coefficient ne figurent pas sur le corrigé fourni. Le corpus conduit à analyser discours, textes, graphiques et témoignages, puis à calculer, comparer des données et rédiger un développement argumenté sur le droit à l'éducation.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'égalité d'éducation soutient l'égalité des droits et constitue une condition de la démocratie.
- Les taux d'alphabétisation varient fortement selon les régions et sont généralement plus faibles chez les femmes.
- La proportion de non-scolarisés rapporte le nombre d'enfants non scolarisés à la population d'âge scolaire concernée.
- L'éducation contribue au développement par la formation, l'autonomie et l'amélioration des connaissances en santé.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour chaque proportion, identifiez la population de référence et exprimez le résultat en pourcentage.
- Sur un graphique, vérifiez le titre, la légende, l'échelle, les catégories et la justesse des valeurs.
- Comparez les documents par des constats précis et signalez les exceptions visibles dans les données.
- Dans le développement, respectez le sujet, structurez les idées, utilisez des exemples et visez une trentaine de lignes.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la proportion d'enfants non scolarisés ?

Divisez le nombre d'enfants d'âge scolaire primaire non scolarisés par le nombre total d'enfants de cet âge dans la région étudiée, puis multipliez le résultat par 100 pour obtenir un pourcentage.

Q : Comment comparer les données d'alphabétisation et de non-scolarisation ?

Repérez les régions où la non-scolarisation est la plus élevée, puis confrontez-les aux taux d'alphabétisation. Décrivez les correspondances entre les deux indicateurs et signalez toute région qui constitue une exception.

Q : Comment organiser son temps entre les questions et le développement écrit ?

Le corrigé fourni ne précise pas la durée de l'épreuve. Prévoyez du temps pour traiter les questions, vérifier les calculs et le graphique, puis rédiger et relire le développement d'une trentaine de lignes.

Q : Quels critères sont annoncés pour noter le développement ?

La notation prend en compte le respect du sujet, la cohérence des propos appuyés sur le corpus ou des connaissances personnelles, l'organisation, la maîtrise de la langue, la richesse du vocabulaire et le respect de la longueur demandée.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpboucher.fr/assets/annales/bp-boucher/U40 - Expression et connaissance du monde/2007/BP Boucher - U40 - Expression et connaissance du monde - Session 2007 - 6-Sujet.pdf

Ressources BP Boucher : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.